



Lotissement « Dauretiou »

A DRUYE

LOT 19

CERTIFICAT DE SURFACE DE PLANCHER (PCMI 9)

A joindre au dépôt du permis de construire

Art. R. 442-11 du code de l'urbanisme

Je soussigné Madame Ana DIONISIO, gérante de FONCIER AMENAGEMENT – SARL LOTIR 37 atteste que :

La surface de plancher maximale autorisée sur le terrain, dénommé ci-dessus, est la suivante :

➤ Superficie du terrain : 500 m²

SURFACE DE PLANCHER	200 m²
----------------------------	--------------------------

CERTIFICAT D'ACHEVEMENT (PCMI 10)

Art. R. 431-22-1 a du code de l'urbanisme

Je soussigné Madame Ana DIONISIO, gérante de FONCIER AMENAGEMENT – SARL LOTIR 37 atteste que :

Les équipements desservant le terrain, dénommé ci-dessus, sont achevés.

Fait aux Ponts de Cé, le 28 février 2023

Le Maître d'Ouvrage

Foncier Aménagement

SARL LOTIR 37

51A, chemin de la Brosse - 49130 LES PONTS-DE-CÉ

Tél. 02 41 44 91 47 - Fax 02 41 68 57 01

Siret : 202 893 263 00011